

<b>Compte-rendu du Groupe Economie Verte</b>
--

Saint Laurent des Vignes, 8 juillet 2015

**Présents :**

Mme Flore Boyer – Chambre Agriculture Dordogne; M. Abel Borde – Syndicat Initiative Montaigne ; Mme Emmanuelle Chignat - CRDA ; M. Francis Dufau – CFE–CGC ; M. Patrick Dumon – Faux ; Mme Christiane Genier – Comité d'animation du Vélois ; Mme Céline Pirès - association Ecopôle ; M. Pierre Richiero – Serres-et-Montguyard ; M. Michel Texier – Queyssac ; M. François Queval – Pays du Grand Bergeracois.

**Excusés :**

Mme Anne Albaret – Conseil Régional Aquitaine ; Mme Brigitte Allain – Députée de la Dordogne ; M. Georges Barberolle - association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne ; M. Jérôme Bétaille – Communauté de communes Portes Sud Périgord ; M. Denis Doillon – Creysse ; M. Gérard Lallemand – Office de tourisme du Pays d'Eymet M. René Canut-Monget – Rugby Club Vélois ; Mme Annick Nepveu – Conseil Départemental Dordogne - M. Xavier Vanderhaegen – SMD3.

## Rappel de l'ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de la précédente réunion
- Discussion sur la filière « tourisme » au regard de l'économie verte
- Questions diverses

Points à traiter	Éléments de la discussion	Décisions	Suivi
<i>Validation du compte-rendu de la précédente réunion</i>	Ce point est reporté à la prochaine réunion.		
<i>Discussion sur la filière « tourisme »</i>	<p>Il est rappelé que le Groupe a pour mission de définir ce qu'est l'Economie Verte en Bergeracois. Le choix a été fait d'analyser les principaux secteurs économiques du territoire par le biais de cet enjeu. Les opportunités d'actions « Economie verte » pouvant être travaillées dans le cadre du Conseil de développement seront relevées.</p> <p>Le Groupe prend le tableau « points forts, points faibles, opportunités, menaces » comme base de discussion. Celui-ci est amendé et complété (cf. document joint).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enjeu du développement de sites accueillant plus de 100 000 visiteurs en cohérence des principes de tourisme durable.</li> <li>- Le territoire doit détenir un positionnement clair pour se démarquer des autres territoires touristiques pour être identifié et: l'écotourisme est une possibilité.</li> <li>- Nécessaire fédération des acteurs du tourisme et besoin de moyens.</li> </ul>	<p>Pistes d'actions pouvant être étudiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Potentiel de l'éco-tourisme, en particulier la promotion d'éco-labels touristiques</li> <li>- Faire du label Unesco « rivière Dordogne, réserve de Biosphère » un levier de développement économique</li> </ul>	<p>F. Queval C. Pirès</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité de proposer des offres spécifiques d'éco-tourisme : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ex. projet d'éco-parc proposé à la ville de Bergerac</li> <li>• Ex. découverte du futur parc photovoltaïque de Faux, avec un observatoire</li> </ul> </li> <li>- Promotion des éco-labels auprès des sites et opérateurs touristiques.</li> </ul> <p>Autres points abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter l'offre aux attentes de clientèles : les « couples détachés », les « familles actives plein air », les « irréductibles Dordogne »</li> <li>- Hébergements : besoin de plus de souplesse sur les durées de location.</li> <li>- Les populations aux faibles revenus programment leurs séjours très en amont afin de pouvoir le budgéter.</li> <li>- Nécessité de proposer un spectacle gratuit en milieu de séjour pour capter les touristes.</li> <li>- L'offre en baignade a progressé sur le Pays : Lac de Gurson, site de Pombonne ...</li> </ul>		
Questions diverses	Pas de questions diverses		